

MECASOLV 3547



SOLVANT NETTOYANT DE SÉCURITÉ pour NETTOYAGES MANUELS ou par FONTAINE de DÉGRAISSAGE des PIÈCES MÉCANIQUES et ÉLECTRO-MÉCANIQUES

- Adapté pour utilisation en fontaine de dégraissage
- Pouvoir solvant élevé
- Action rapide
- Non classé COV
- Agit sur les fortes épaisseurs
- Non émulsionnable dans l'eau

Particulièrement actif sur les souillures organiques ou minérales

Huiles	Graisses
Cambouis	Fuel



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide Limpide
MASSE VOLUMIQUE	: 797 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	: Neutre
COULEUR	: Incolore
ODEUR	: Caractéristique de solvant
POINT D'ECLAIR	: 105 °C AFNOR COUPE FERMÉE
TAUX D'ÉVAPORATION	: 3900 (ETHER = 1 norme DIN 53170)
PRESSION de VAPEUR à 20 °C	: 0,01 kPa
TENSION SUPERFICIELLE	: 24,5 DYNE/cm +/- 0,3.
RIGIDITE DIELECTRIQUE	: Supérieure à 50.000 volts.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Remplace pour de meilleures conditions de sécurité, les dégraissages effectués avec des diluants, essences ou autres solvants facilement inflammables.
 Economique de par sa vitesse d'évaporation lente, évite les pertes de solvant dans l'atmosphère, permet un dégraissage en profondeur et un temps d' action favorisant la pénétration des dépôts graisseux, cambouis, etc...
 Haute activité de dégraissage polyvalente, efficace contre les graisses, les huiles entières oxydées ou non, les protections grasses présentes à la surface des pièces.
 Utilisation polyvalente sur métaux, pièces et ensembles mécaniques et électromécaniques.
 Parfaitement neutre, ne provoque pas la corrosion des métaux, aciers, inox, alliages légers, alu, titane cuivre et alliages, n'attaque pas les vernis usuels des bobinages des moteurs.
 Compatible avec les surfaces peintes avec les peintures époxydiques ou polyuréthanes.
 Utilisations possibles polyvalentes en bac, en fontaine de dégraissage, avec lit d'eau qui assure une séparation des dépôts graisseux ou des cambouis et prolonge ainsi l'utilisation du produit.
 Critères de pureté permettant l'utilisation pour le nettoyage des matériels de fabrication des emballages destinés à l'alimentation, ainsi que pour le secteur pharmaceutique (FDA 178.3620b)
 Utilisation dans les services d'entretien et de maintenance, ateliers mécaniques, garages, dans l'industrie, l'aéronautique, les arsenaux, ateliers d'usinage des métaux, etc..., pour tous les locaux et ateliers où par mesure de sécurité, un point d'éclair supérieur à 55°C est exigé.

Info C.O.V.

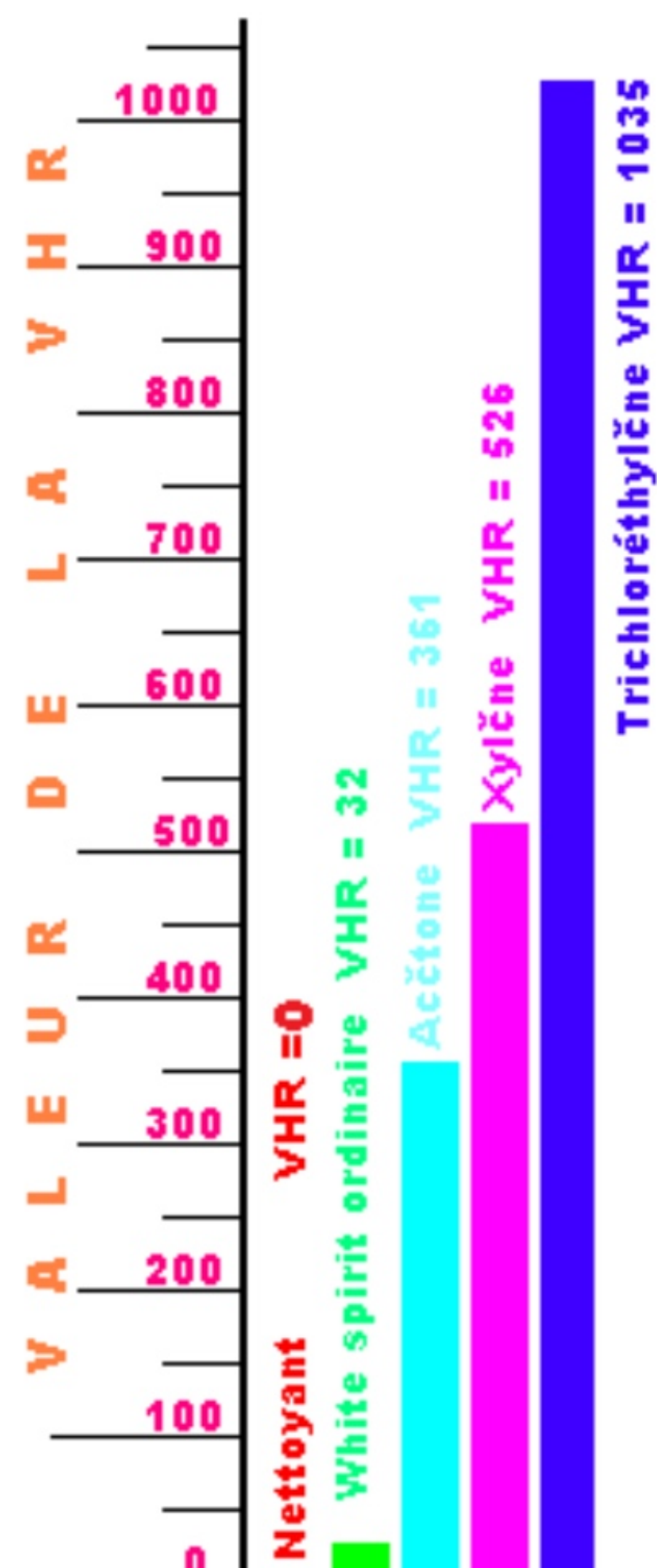
Composés Organiques Volatiles

Définition d'un COV : Tout composé organique ayant une pression de vapeur de 0,01 kPa ou plus à une température de 20 °C ou ayant une volatilité correspondante dans les conditions d'utilisation particulières.

Cette préparation n'est pas classée COV, l'évaluation de la VHR a été réalisé afin d'établir le classement de dangerosité de cette préparation par rapport à d'autres préparations COV. VHR (vapor hazard ratio) ou indice de danger de la préparation 3547 = 0 (la valeur indice est nul, la préparation n'est pas volatile). Plus la valeur de l'indice de danger (VHR) est faible et moins la préparation peut être considérée comme un COV à risque significatif.

A titre de comparaison

- ! le **trichloréthylène** a une **VHR** (vapor hazard ratio) ou indice de danger = **1035**
- ! le **xylène** a une **VHR** = **526**
- ! l'**acétone** a une **VHR** = **361**
- ! la **white spirit ordinaire** a une **VHR** = **32**




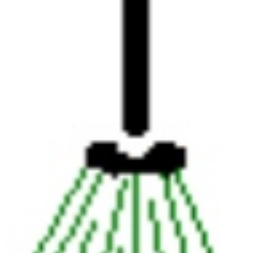
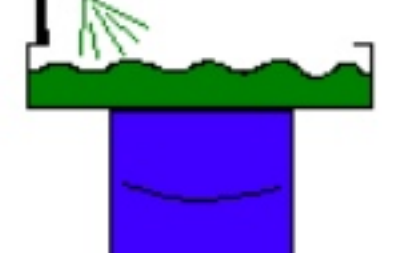
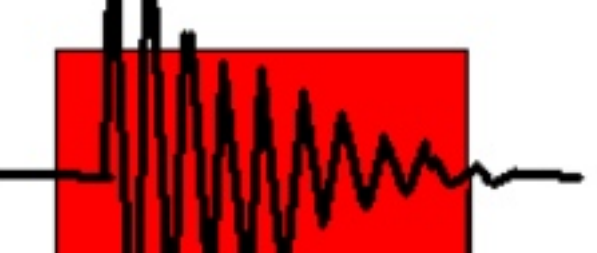


MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise toujours pur et à froid, par immersion, trempage, au bac, en bain de dégraissage, au pinceau, au chiffon, en aspersion en fontaine de dégraissage ou en bac à ultrasons muni d'un circuit de refroidissement thermostaté à 35/40°C.

Séchage : laisser évaporer le produit ou activer le séchage en soufflant à l'air comprimé.



					
A la brosse	Au bain	Au chiffon	En aspersion	En fontaine de dégraissage	En bain ultrason thermostaté

Comme pour tout nettoyant solvanté, pour des raisons de sécurité, ne pas pulvériser sur du matériel sous tension, ne pas appliquer dans une installation ou avec un appareil non antidéflagrant

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association d'hydrocarbures aliphatiques purifiés

RECOMMANDATIONS



DANGER

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

Utilisations réservées aux professionnels

Observer les précautions inhérentes aux nettoyants, de classe de point d'éclair supérieure à 55°C.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Stockage, manipulation dans un endroit frais et ventilé à l'abri du soleil et à l'écart de source d'ignition et de chaleur, éviter l'inhalation prolongée ou répétée de solvants nettoyants.

Ne pas fumer.

Refermer l'emballage après utilisation pour éviter tout risque d'introduction d'humidité ambiante ou évaporation rapide du produit.

Comme pour tout nettoyant solvanté, pour des raisons de sécurité, ne pas pulvériser sur du matériel sous tension, ne pas appliquer dans une installation ou avec un appareil non antidéflagrant. Effectuer au préalable, un test de compatibilité sur supports et matériels fragiles.

Eviter les contacts répétés ou prolongés avec l'épiderme en utilisant des gants.

En cas de projection accidentelle dans les yeux, sur la peau, laver abondamment à l'eau claire. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : Q172-H062-A00R-0A23

Extrait de conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectuée, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affectés les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988